

Prévention de la COVID-19

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS URBAINS



PRÉVENIR

- **Avant la réouverture, procéder à un démoussage des sols souples selon la méthode suivante :**
 - brossage (avec brosse souple) des surfaces recouvertes de mousse
 - balayage de l'ensemble des surfaces
 - nettoyage sous pression avec additif anti-mousse de l'ensemble des surfaces.
- **Afficher à proximité immédiate de l'aire sportive toutes les informations sanitaires** et notamment la fiche relative aux gestes barrières et un rappel relatif à l'obligation de se laver les mains avec de l'eau et du savon, des produits hydro-alcooliques ou tout produit équivalent personnel
- **Conseiller aux pratiquants d'apporter leurs propres lingettes désinfectantes virucides** afin de désinfecter les équipements avant et après chaque utilisation
- **Procéder au minimum 1 fois par jour à la désinfection des équipements sportifs et des points de contact (barre de traction, banc...)**
- Procéder, chaque jour en fin de journée, à un lavage des structures et des sols avec du matériel haute pression associé à un produit désinfectant suivi d'un rinçage efficace
- **Adapter l'usage des bancs** de sorte à respecter une distanciation sanitaire d'au moins 1,5 m entre 2 personnes